

Ceintures fléchées : l'envers du décor Assumption sashes : the flip side of the legend

Monique Genest-LeBlanc

Volume 14, 2016

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1037449ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1037449ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (imprimé)

1916-7350 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Genest-LeBlanc, M. (2016). Ceintures fléchées : l'envers du décor. *Rabaska*, 14, 79–89. <https://doi.org/10.7202/1037449ar>

Résumé de l'article

Faut-il révéler l'envers du décor qui corrige certains mythes et légendes, et faire connaître la vérité ? Ce que nous faisons dans notre étude de quelques cas. Érasme écrit en 1509 : « Les hommes ne veulent pas être dérangés dans leurs légendes et n'aiment pas qu'on change leur vérité. » Le jugement d'Érasme reste-t-il d'actualité ? Nous traitons ici des légendes écrites par Pierre Poulin en 1897 sur l'origine des ceintures fléchées ; de la ceinture d'Isaac Brock censée lui avoir été donnée par Tecumseh ; de la toile de Thielke, en 1838, des chefs hurons portant ceinture fléchée, laissant l'impression qu'ils en sont les auteurs ; d'une ceinture au Musée Pitt-Rivers en Angleterre rapportée du Canada et censée amérindienne des plaines de l'Ouest ; de l'écrit de Cécile Barot qui a porté à confusion en notant qu'on « tresse » les ceintures plutôt que les tisser. Nous constatons qu'on ne veut pas toujours accepter l'envers du décor.

Ceintures fléchées : l'envers du décor

MONIQUE GENEST-LEBLANC

Brossard

Faut-il révéler l'envers du décor qui corrige les mythes et faire connaître la vérité ? Doit-on démolir les légendes ? Peut-on priver les gens de leurs légendes qu'ils se plaisent à répéter avec la même conviction qu'on met à parler du Père Noël à nos enfants ? Érasme, dans la préface de son livre *Éloge de la folie*¹ écrit sagement en 1509 : « Les hommes ne veulent pas être dérangés dans leurs légendes et n'aiment pas qu'on change leur vérité. » Ou faire comme le roi nu du conte de Hans Christian Anderson et emboîter le pas avec la foule et faire corps avec cet empereur qui, nu, croit ce que lui ont dit ses tailleurs, qu'il est revêtu d'un habit de tissu fabuleux ?

Toute cette réflexion, parce que, en 1974, faisant à Toronto des démonstrations du tissage de la ceinture fléchée, les visiteurs me dirent à maintes reprises : « *You are braiding an Indian Sash ?* » Non, je ne tresse pas, je tisse aux doigts une ceinture fléchée québécoise. Cependant, je n'avais pas alors d'arguments très documentés pour confirmer ma réponse.

Dès mon retour au Québec, je fis des recherches pour confirmer mon assertion. Je consultai les écrits de Marius Barbeau ainsi que ceux d'Édouard-Zotique Massicotte. Si Barbeau (1883-1969) a beaucoup écrit à propos de la ceinture fléchée, on constate que, parfois, il conclut trop hâtivement ou ajoute des éléments que la consultation des documents d'archive ne révèlent pas. En 1799, appeler les ceintures « Assomption » n'est pas exact et ne figure pas dans les livres de compte². Les ceintures rapportées du Fort l'Assomption par les agents de la compagnie de la Baie d'Hudson, ne prendront nom « lassomption » ou l'Assomption qu'en 1857³. Cependant dans les pistes qu'il nous a laissées, plusieurs sont à suivre. Alice Lighthall de la *Canadian Handicraft Guild of Montreal* incita Barbeau à écrire à propos de la ceinture fléchée. Son travail : *Assomption Sash*, parut d'abord en anglais, en 1942,

1. Didier Érasme, *Éloge de la folie*, traduction par Pierre de Nolhac suivi de la lettre d'Érasme à Dorpius avec des annotations de Maurice Rat, Paris, Garnier-Flammarion, 1984, 185 p. Voir la préface.

2. Archives du Petit Séminaire de Québec, Compagnie de Nord-Ouest, livre 0521, 1799, p. 5.

3. Hbc [Compagnie de la Baie d'Hudson], B 105/d/83, 1856-1857.

puis en français quelques années plus tard, sous la direction de Françoise Gaudet-Smet, du magazine *Paysana*.

Massicotte (1867-1946) parle de la ceinture fléchée, lorsqu'en 1907, au moment de démonstrations à la *Canadian Handicraft Guild*, il observe une femme tisser aux doigts une ceinture. C'est alors qu'il constate que sa ceinture est tissée au métier, probablement en Angleterre, ceintures vendues à un coût moindre que celles aux doigts, fruit d'un travail long et méticuleux.

Après une recherche assez poussée, il rédigea en 1924, un article intitulé « La Ceinture fléchée. Chef d'œuvre de l'industrie domestique au Canada⁴ » où il reprend l'hypothèse d'un écrit paru dans *La Presse*, en 1896, et signé R. Cependant, Massicotte ne fait pas allusion au fait que cet article pourrait être écrit par Pierre Poulin (1823-1901). Cet article sera réimprimé en 1975⁵. Nous le reproduisons afin de le commenter et d'en rectifier certaines données.

La colonie de la rivière Rouge, dit cet auteur, a été dans ses commencements presque sous le contrôle exclusif des Écossais : or il vous souvient d'avoir vu à Montréal des régiments qui portaient ce nom mais surtout qui portaient le *plaid* national et la petite jupe. Si ceux qui furent dans le Nord-Ouest ne pouvaient pas toujours adopter ce costume, ils s'en revêtaient cependant dans la saison rigoureuse. Ils engagèrent alors la compagnie à faire venir d'Écosse ces tissus de laine qui paraissent être l'objet de tous les désirs. Les importations de ce genre furent même considérables et l'écharpe devint le juste-au-corps des Sauvages ainsi que la ceinture du Métis qui ornait son capot traditionnel. Selon son usage la Compagnie exigeait des prix fabuleux. Les employés canadiens, après leurs années de service ou pendant les visites qu'ils faisaient à leur famille quand ils étaient en congé au temps des corvées pour la descente des pellet[e]ries, ne manquaient pas de montrer leur ceinture et surtout de dire combien elles leur avaient coûtées [*sic*]. Nos femmes canadiennes, si industrieuses qui voulaient exempter à leurs fils partant pour le Nord-Ouest une dépense qui devait leur être odieuse, s'ingéniaient à confectionner elles-mêmes ces fameuses ceintures. Elles imaginèrent un dessin nouveau avec les couleurs les plus voyantes. Comme c'était à l'Assomption que la Compagnie du Nord-Ouest, par l'entremise des McDougall, des McBeth et des Woolrich, anciens commis retirés de cet endroit, recrutait la plupart de ses engagés, ce fut là même que la ceinture prit ses développements.

Tout en devant rectifier ces hypothèses qui ont créé une légende, nous nous demandons comment en 1897, soit 120 ans après les premières descriptions des ceintures dites « ceintures colorées de l'Habitant » par des Allemands et des visiteurs britanniques, Pierre Poulin ignorait ces faits. Outre l'éloge aux femmes de l'Assomption (notons que l'éloge s'applique à toutes les personnes

4. É.-Z. Massicotte, « La Ceinture fléchée. Chef d'œuvre de l'industrie domestique au Canada », *Mémoires de la Société royale du Canada*, Montréal, section 1, série III, vol. xviii, mai 1924, p. A-1.

5. Pierre Poulin, *Légendes du Portage*, Collège l'Assomption, 1975 (copie de 1897), p. 2.

qui ont tissé ou tissent des ceintures colorées dans leur chaumière), il ne semble pas savoir que ce sont les Canadiens dans les années 1776-1777⁶, qui portaient leur ceinture colorée sur leur capot d'étoffe du pays, qui engagés, plus tard, par le compagnie du Nord-Ouest, sont partis la portant, et de ce fait ont attiré le désir des autochtones d'en posséder. La ceinture n'a pas pris son origine dans l'ouest du pays mais tant à Charlesbourg⁷ qu'à Québec, Chambly, Sainte-Anne-de-la-Pérade, Montréal, Sorel. Mettons le blâme sur le fait que probablement les écrits des visiteurs étrangers n'étaient pas traduits, c'est le cas des Allemands, ni n'étaient en bibliothèque. La région de l'Assomption était-elle hermétique au point d'ignorer ce qui se passait dans le reste du Bas-Canada ?

Voyons quelques exemples : en 1776, le visiteur britannique Thomas Anbury note qu'au cours d'un voyage dans les parties intérieures de l'Amérique, il se rend à Charlesbourg et à Beauport ; il écrit, à propos des Canadiens qu'il a rencontrés, que « leur habillement consiste en une sorte de jaquette et, quand il fait froid, ils portent une espèce de couverture qu'ils attachent autour d'eux avec une ceinture de laine.⁸ »

Dans l'année 1777, période de conflit, des Allemands, venus défendre le Bas-Canada contre la menace d'annexion aux États-Unis, laisseront dessins et écrits certifiant la présence de ceintures dans le costume des paysans. À Sainte-Anne[-de-la-Pérade], un militaire logé chez l'habitant, tel qu'exigé par le gouvernement devant le manque de casernes, donne dans son journal personnel, une description détaillée du costume du Canadien : « [...] *Ihr Kleid ist um die Hüften mit selbsgemacht ein dicten Scharpen von Wolle gewirkt, die langen troBen haben ; diese Scharpen* sind von allerlie farben nach eines jeden Phantasie.*⁹ »

Ce militaire nous parle du costume des habitants du pays et de la confection de ce qu'il appelle dans sa langue « *Scharpen* » de laine de couleur et à longues franges. Ces écrits sont très précieux car, si bien des personnes ont noté le costume national des Canadiens, peu ont manifesté un sens de l'observation assez fin pour en décrire la fabrication domestique. Cet auteur raconte que ses compatriotes ont adopté la mode qu'il qualifie de costume

6. Un soldat anonyme, un forestier bavarois, un militaire dessine un paysan portant sa ceinture colorée.

7. Thomas Anbury, *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, pendant le cours de la dernière guerre*, Paris, Briand, 1790, 2 vol.

8. *Ibid.*, vol. 1^{er}.

9. Anonyme, *Vertraulich Briefee aus Kanada Ste-Anne, 9 marz-April 1777, Eingeladen in Niedjadsen 1 aug. 1777*, copie à la Public Library of Congress, Washington (D.C.), Eh 111 (Heft xv 111) p. 337 : « [...] Ils portent aux hanches, par-dessus ce manteau, une épaisse écharpe de laine aux longues franges, tissée par eux ; ces écharpes* sont de différentes couleurs selon le goût de chacun. » [* Weiss Mattutat, *Global wörterbuch Klett, teil 2, deutsch französisch*, Stuttgart, Klett, 1990, p. 836, « *Scharpen* : écharpe, large bande »].

canadien judicieux pour le rude climat du Nouveau Monde, ajoutant que le gouverneur Carleton l'a lui-même adopté pour ses déplacements pendant l'hiver.

Cette même année, 1777, une autre personne aura l'occasion de mentionner dans son journal personnel la présence de la ceinture de l'habitant canadien. Il s'agit de l'épouse du major général Friedrich A. von Riedesel qui commande quelques régiments au Bas-Canada. Elle se rend à Chambly rejoindre son mari : « [...] *not having got rid of his fever, he wore "though it was summer" a blanket coat or gown with "ri'bands" and the usual blue and red fringes, in the canadian fashion*¹⁰. » Ces deux écrits, chacun à leur façon, sont la preuve indéniable qu'à cette époque l'accoutrement de l'habitant comprenait une ceinture de laine colorée, qui cependant n'est pas encore nommée ceinture fléchée. Elle est colorée, mais est du motif chevron.

En 1780, un forestier bavarois qui travaille à Québec, a, dans une petite aquarelle destinée à son ancien employeur en Bavière, dessiné *Bauern Leute von Canada* [paysans canadiens] où on voit des hommes qui portent une ceinture sur leur capot¹¹.

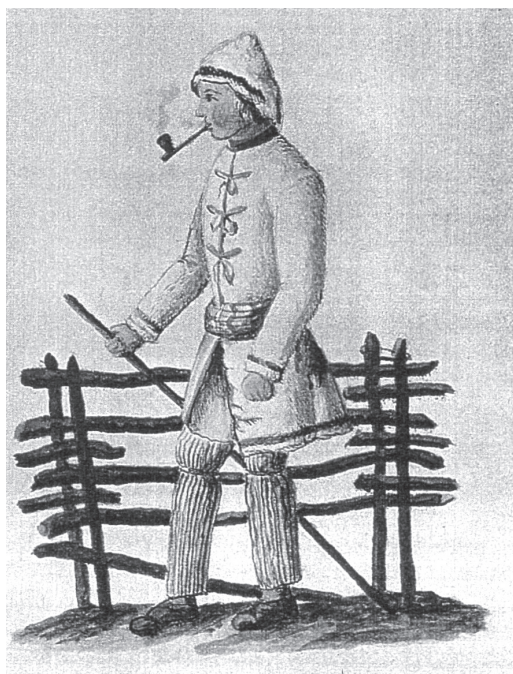


Bauern Leute von Canada [Paysans canadiens]

Aquarelle anonyme réalisée par un Bavarois forestier à Québec, 1780

10. Charlotte Luise von Riedesel, *Die Berufreise nach America. Briefe von Friedrich von Riedesel*, New York, 1827, Berlin, Haude and Spenersche, 1925, p. 29 : « n'ayant pu se débarrasser de sa fièvre, il porta "bien qu'en été" un manteau ou une robe avec "ri'bands" [bande] et les franges bleues et rouges habituelles, à la mode canadienne. »

11. Aquarelle sur crayon 19x31,7 cm, Musée royal de l'Ontario à Toronto, n° 2220. Source : Mary Allodi, *Canadian Watercolours and Drawings in Royal Ontario Museum*, Toronto, ROM, 1974, vol. 2.



Ein Canadischer Bauer [Un paysan canadien]
Ceinture dessinée en 1778 par F. von Germann

Selon Barbeau, Massicotte aurait retracé une lettre dans laquelle Jacques Duperron-Baby, traiteur de Détroit, demandait en 1781 à son frère de Québec, une « jolie ceinture comme on les fait là. »

Une œuvre de Thomas Davies, en 1788, intitulée *Couple de Canadiens, au Château-Richer*¹², montre un père et son jeune fils portant un bonnet rouge ainsi qu'une ceinture rouge. Cela rappelle la présence d'une ceinture de laine chez l'habitant mentionnée par Thomas Anbury en 1776 à Charlesbourg et à Beauport.

En 1792, Elisabeth Simcoe, la femme du premier gouverneur du Haut-Canada, qui fit avec son mari un séjour dans la ville de Québec, du 11 novembre 1791 au mois de juin 1792, note dans son journal personnel : « [...] *the Canadians wear scanty, thick woolen coat, and sometimes leather ones, with hoods to them, over a bonnet rouge. The habitants call it capishaw, and their coats are tied round with a coloured sash.*¹³ »

12. Aquarelle de Thomas Davies, [s.d.], Musée des beaux-arts-du Canada à Ottawa.

13. Mary Quayle, *Mrs. Simcoe's Diary*, Toronto, Macmillan of Canada, 1965, p. 45 : « [...] les Canadiens portent un manteau court de laine épaisse, et parfois en cuir, avec capuchon et un bonnet rouge. L'habitant le nomme *capishaw* [capot de chat] et leurs manteaux sont attachés avec une ceinture de couleur. »

Jusqu'en 1792, on parlait de ceinture colorée de l'habitant ; un événement survenu en 1798 livrera une nouvelle appellation soit : « ceinture à flesche [*sic*] ». Cette nouvelle appellation suggère un changement dans le motif des ceintures. Ainsi, le 18 mai 1798, Labadie mentionne qu'un noyé trouvé sur le rivage de Verchères portait « une jolie ceinture à flesche qui lui serrait le corps¹⁴ ». Rappelons que la ceinture dessinée en 1778 par von Germann dans son aquarelle donnait clairement une ceinture au motif chevron, donc différente de celle du noyé.

Massicotte rapporte que dans l'inventaire après décès de Charles Chaboillez en 1798, celui-ci possédait deux « ceintures à flesche [*sic*] ». Consultant les greffes du notaire J.G. Beek du 24 décembre 1798¹⁵, on constate que ce n'est pas Chaboillez qui décède, mais plutôt sa femme, alors que lui habite alors à Michillimakinac ; quand il mourra en 1808, il n'y aura pas d'inventaire de ses biens. La liste de 1798 semble plutôt énumérer la marchandise du commerce dont madame avait la charge : « vingt livres de fil Blanc ; deux paquets de fil Fin ; deux ceintures à flesche ; dix-sept plettons [*sic*] [de] laine du pais ; sept Esce...de laine de couleur, etc ».

Ces sources documentaires deviennent importantes pour constater la présence et la popularité de la ceinture ainsi que la modification des motifs. Quand plusieurs personnes ont observé et noté des choses identiques et que des preuves iconographiques les appuient, il est difficile de douter de leur véracité du moins en ce qui concerne les modes vestimentaires.

Il y a un cas qu'on ne peut cependant pas retenir : la toile de 1800, d'un artiste anonyme, intitulée *Garçon à la ceinture fléchée*¹⁶. Qu'un jeune garçon porte une ceinture qui visiblement est du type chevron, donc plutôt ce qu'on appelait ceinture colorée de l'habitant, ne peut s'appeler ceinture fléchée. Savoir si le titre a été donné par l'artiste ou par un collectionneur aurait été intéressant ; néanmoins cette œuvre démontre la popularité de la ceinture.

Le visiteur britannique John Lambert, présent au Québec en 1806, écrit de l'habitant canadien : « [...] *his coat is tied around the waist by a worsted sash of various colors ornamented with beads, upon his head is a bonnet rouge. That is the way five out of six habitants dress.*¹⁷ » Visitant différents villages, il notera de nouveau cette présence de la ceinture.

14. Louis Généreux de Labadie, « Journal de 1794-1817 », Archives du Petit Séminaire de Québec, M.G.-23 G3-18, p. 153.

15. Archives nationales du Québec, greffe du notaire J.G. Beek, 24 décembre 1798.

16. Anonyme. R.H. Hubbard, *Peintres du Québec*, Ottawa, Éditions Galerie nationale du Canada, 1973, toile n° 12, p. 61.

17. John Lambert, *Travels through Lower Canada and the United States of America in the years 1806, 1807 and 1808*, London, Richards Phillips, 1810, vol. 1, p. 158 : « [...] Son manteau est attaché à la taille par une ceinture de laine peignée de différentes couleurs ornée de perles, il porte sur sa tête un bonnet rouge. Voilà la façon dont cinq habitants sur six sont habillés. »

La page frontispice de la biographie de Joseph Brant, *Joseph Brant a man for his people*¹⁸, le montre dans le portrait peint par William Berczy en 1807, portant en bandoulière une étroite lisière fléchée : flèche rouge, fond blanc et bordure bleue. Il s'avère important de consulter des œuvres correspondant aux dates de certains écrits pour déterminer si les appellations sont exactes.

Une ceinture retient particulièrement notre attention, celle du général Isaac Brock. Des notes encyclopédiques nous disent qu'il reçut une ceinture fléchée de Tecumseh ! Deux passages que nous avons tirés des récits concernant cet événement contredisent ces conclusions.

*Te-cum-seh had the admiration of Sir Isaac Brock [...] the General, one day, presented him "Te-cum-seh" with the sash he has worn on his person. Te-cum-seh received it with great emotion, and begged the general to consider that if he refrained from wearing it himself, it was from anxiety to prevent the jealousy, which such an honour conferred on a young chieftain might excite, among the older indian Captains, but that he would send it to his family to be preserved as an eternal memorial of his father's friendship.*¹⁹

De plus, dans ce même document, il faut rappeler que le frère de Tecumseh prêchait à son peuple de ne pas se vêtir de lainages, mais de peaux d'animaux comme leurs traditions ancestrales. Il déclare à son peuple : « *That they must return to their primitive habits – relinquish the use of ardent spirit – and clothe themselves in skin and not in woollens*²⁰ ». Retenons ces deux points, les ordres du frère de Tecumseh et son aveu concernant l'absence de telle ceinture « *sash* » dans sa tribu. Notons que le général Brock avait sous ses ordres, en 1812, année de sa mort, à la bataille de Crystal Farm, 180 voyageurs souvent porteurs de ceinture fléchée²¹.

John Duncan, visiteur britannique venu en 1818, raconte sa visite à Kahnawake où il voit des Amérindiennes travaillant des « ceintures que portent les Canadiens²² ». Voilà une activité nouvelle chez ces gens, car Lambert les avait trouvés bien oisifs dans leurs huttes. Douze ans plus tard, des femmes tissent des ceintures pour les marchands écossais de Montréal, les action-

18. Helen Caister Robinson, *Joseph Brant a man for his people*, Toronto, Dundurn Press, 1986.

19. Ferdinand Brock Tupper, *Memoirs of Isaac Brock family Records, to which are added the life of Tecumseh and Memoirs of col Havilland Misery*, Guernesey, Barbet, 1835, p. 201 : « Te-cum-sh avait l'admiration de Sir Isaac Brock [...] le général, un jour, a offert à Te-cum-seh la ceinture qu'il avait portée sur sa personne. Te-cum-seh la reçut avec beaucoup d'émotion et pria le général de considérer que, s'il s'abstenait de la porter lui-même, c'est qu'il voulait éviter la jalousie qu'un tel honneur conféré à un jeune chef pourrait exciter parmi les capitaines indiens plus âgés, mais qu'il allait l'envoyer à sa famille pour être conservée comme un signe éternel de l'amitié de son père. »

20. *Ibid.* p. 190 : « qu'ils doivent revenir à leurs habitudes primitives – renonçant à l'utilisation de l'esprit ardent – et se vêtir de peau et non de lainages ».

21. *Ibid.* p. 103.

22. John M. Duncan, *Travels through parts of the USA and Canada, 1818-1819*, New York, W.B. Jilley, 1823, vol. 2, p. 154.

naires de la compagnie du Nord-Ouest, puisqu'on trouve dans leurs livres de compte, entre 1814 et 1818, qu'ils payent des travailleurs (« *working people* ») pour la confection de nombreuses ceintures « *worsted* » de différents types. Duncan poursuit sa visite à Montréal et décrit la façon de se vêtir des gens du peuple : « [...] *wear a partly coloured worsted sash around their waist.*²³ »

La toile de Henry D. Thielke, de grande dimension, exposée bien en évidence à l'entrée du musée Ramezay de Montréal, laisse aux visiteurs, la fausse impression que les chefs portant ceinture fléchée en seraient les auteurs. On remarque qu'au milieu du groupe de chefs est assis le marchand Robert Symes, il porte le même costume qu'eux. Nous avons donc consulté les écrits de Marguerite Vincent, dont le nom amérindien est *Tehariolina*. Elle descend d'une famille huronne, dont les ancêtres furent chefs de tribu. Elle fit pendant trente ans des recherches sur son peuple pour en écrire l'histoire. Ce qui nous permit de connaître l'envers du décor. Elle écrit :

Le premier chef honoraire que mentionne l'histoire fut Robert Symes. Sa réception eut lieu le 21 février 1838. L'élu reçut le nom de *Hosabathie* qui signifie, il a défendu son pays : il veut aussi dire pacificateur, celui à qui la tribu a recours pour régler les différends. Ce nom lui fut décerné en souvenir des nombreux bienfaits que la nation reçut de lui et de son aimable épouse, durant les ravages du choléra en 1834 et comme marque de reconnaissance pour les services rendus à son pays en sa qualité de magistrat dans le district de Québec. Il fit faire un portrait des chefs en 1838, par le peintre anglais Henry D. Thielke.²⁴

En 1837, Philippe Aubert de Gaspé, fils, écrit un roman intitulé *Le Chercheur de trésor ou l'influence d'un livre*. Dans la partie intitulée « L'étranger », il donne une description du costume d'un personnage nommé José, l'ami de Marguerite :

[...] un mardi Gras, en 17__ José fit le galant; et vous auriez bien ri, vous autres qui êtes bien nippés, de le voir dans son accoutrement des dimanches : d'abord un bonnet gris qui lui couvrait la tête, un capot d'étoffe noire dont la taille descendait six pouces plus bas que les reins, avec une ceinture de laine de plusieurs couleurs qui lui battait sur les talons[...]²⁵ »

C'est l'étranger arrivant d'un séjour de cinq ans dans le Nord-Ouest qui s'étonne de l'accoutrement de José, ce qui est curieux vu qu'à l'époque, ce sont les voyageurs qui sont réputés porter ce costume ! Évidemment, il s'agit d'un roman, non d'archives, toutefois inspiré de son environnement.

23. *Ibid.*, p. 154 : « qui portent une ceinture de laine peignée en partie de couleur autour de leur taille ».

24. Marguerite Vincent, *La Nation huronne : son histoire, sa culture, son esprit*, Québec, Éditions du Pélican, 1984, p. 80.

25. Philippe Aubert de Gaspé, fils, *Le Chercheur de trésor*, Réimpression, Montréal, Éditions L'étincelle, 1968, p. 61.

Faut-il aussi rappeler que l'année 1838 a vu les Patriotes sous la tutelle d'Olivier Chénier ressortir les ceintures fléchées familiales ? Mais on ne fait pas référence à l'ensemble de ces événements.

Au musée Pitt-Rivers d'Oxford en Angleterre, une ceinture fléchée exposée est appelée huronne. Il nous parut important de nous renseigner sur ce musée et sur l'acquisition de cette ceinture. Fondé en 1891, ce musée s'intéresse d'abord aux armes à feu et plus tard à d'autres objets, dont la collection d'artefacts rapportée d'Amérique du Nord par Edward Belcher, en 1861. Celui-ci fit partie d'une expédition dans ce territoire recherchant ce qui était arrivé à une expédition précédente²⁶. Ce fait couplé à l'inscription suivante tirée des livres de compte de la compagnie de la Baie d'Hudson en 1858, donc quelques années plus tôt – « *1 scarlet Belt 2 inches, payment to an Indian who accompanied Henry Youle Hind, Canadian expedition to Red River returned with Mr. Dawson.*²⁷ » – incite à faire un rapprochement sinon une déduction. La ceinture exposée est appelée huronne. En 1861, la ceinture existe en Amérique du Nord depuis presque cent ans et on a bien des preuves que les Hurons ou autres tribus empruntaient à l'homme blanc le capot et la ceinture fléchée. Ici, la Compagnie donne une ceinture à un Amérindien pour le payer. C'est donc que celui-ci n'en avait pas dans sa tribu. Il voyagera dans le territoire nord-ouest du pays. L'assertion que la ceinture rapportée par Belcher est d'origine huronne nous laisse perplexe. Il faut vraiment chercher l'envers du décor. Retenons également la remarque fort pertinente de J.S. Erskine à savoir que « *every year, hundreds of artefacts of Indian origin are picked up [...] but was it found here or brought here ? Every piece has its importance, but it needs a definite record*²⁸ ».

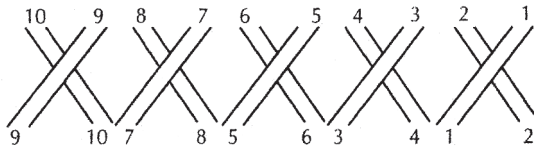
Parlons d'un dernier mythe qu'on ne peut ignorer. En ratissant des documents pour compléter le dossier de Cécile Barot, je lis qu'entre 1941 et 1958, elle entretint la flamme vacillante de la connaissance de la technique du tissage aux doigts de la ceinture fléchée. Elle fut le maillon d'une fragile chaîne. Cependant, cette trouvaille révélera l'envers du décor ignoré de tous. Actuellement de nombreux artisans et artisanes de la ceinture fléchée clament haut et fort qu'ils ou qu'elles tressent la ceinture fléchée. Véritable aberration pour quiconque sait tresser des pièces de plus de trois brins ! Un jour, Cécile Barot, qui tisse depuis 1941 des ceintures fléchées selon la tradition, décide

26. William Ryan Chapman, *Anthropology*, Oxford, [s.é.], 1982, p. 15.

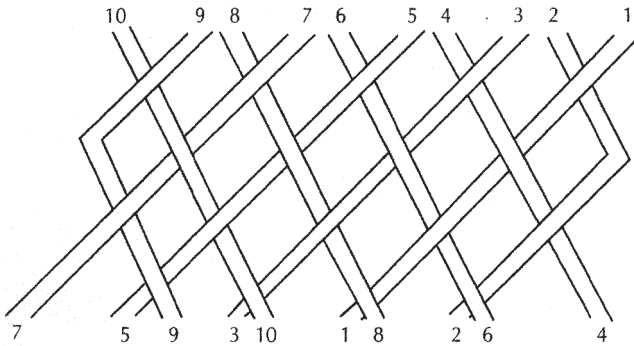
27. HBC [Compagnie de la Baie d'Hudson], A, PAM, B-105/d/84, fo.5, 1858-1859 : « 1 ceinture écarlate 2 pouces, paiement à un Indien qui accompagnait Henry Youle Hind, expédition canadienne à la rivière Rouge retournée avec M. Dawson. »

28. J. S. Erskine, « Before Jacques Cartier », *Journal of Education*, [s.l.n.d.] series 5, vol. 9, n°2, juin 1960, p. 65-70 : « Chaque année, des centaines d'objets d'origine indienne sont recueillis [...], mais ont-ils été trouvés ici ou apportés ici ? Chaque pièce a son importance, mais il a besoin d'une fiche précise ».

de façon univoque que dorénavant la ceinture sera « tressée » afin de ne pas la confondre avec celle tissée au métier²⁹. Et voilà l'envers du décor, ipso facto, comme aux noces de Cana quand Jésus transforma l'eau en vin, on tressera les ceintures sans égard au fait que scientifiquement, nous disent les spécialistes des textiles, « le tressage est une technique de confection qui se distingue du tissage. » Utiliser un mot pour un autre n'est pas ici une question de sémantique, mais rigoureusement scientifique. Soixante-huit ans plus tard, on persiste à dire qu'on tresse la ceinture sans réaliser qu'ainsi on enlève à la ceinture fléchée son caractère spécifique et unique de tissage aux doigts.



ENTRECROISEMENT

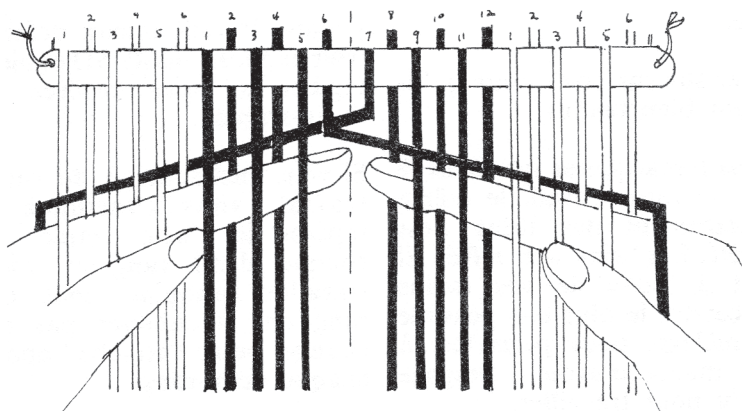


LIGNE HORIZONTALE DE TRAVAIL

Entrecroisement des brins de tressage

Source : Monique Genest-LeBlanc, « Une jolie ceinture à fleche ». *Sa présence au Bas-Canada, son cheminement vers l'Ouest, son introduction chez les Amérindiens*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, p. 16

29. Cécile Barot, « Ceinture fléchée, chef-d'œuvre de l'industrie artisanale au Canada », Montréal, Centrale d'artisanat du Québec, s.d., 1 feuillet.



Tissage aux doigts de la ceinture fléchée

Source : Monique LeBlanc, *J'apprends à flécher*, Montréal,
René Ferron éditeur, 1973, p. 34

Donc, dans bien des cas, on répète avec un enthousiasme débridé des histoires, qui ne sont finalement pas des vérités. Et on refuse d'accepter ce fait. D'où ce questionnement, on donne raison à Érasme ou on fait comme pour le roi du conte de Hans Christian Anderson en ne lui révélant pas qu'il ne porte pas les vêtements de tissu fabuleux dont l'ont convaincu ses couturiers !